

QUESTIONS ORALES

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LE PROGRAMME AMÉRICAIN DISC—LES RÉPERCUSSIONS SUR L'ÉCONOMIE CANADIENNE—LES MAISONS AMÉRICAINES BÉNÉFICIAIRES

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de l'Industrie et du Commerce. Le ministre dirait-il à la Chambre s'il a rencontré les présidents canadiens des usines d'automobiles d'appartenance américaine ou autres. Pourrait-il faire part à la Chambre non des ses impressions, mais des faits et lui transmettre les assurances données par ces dirigeants quant aux répercussions que pourrait avoir le programme DISC sur l'économie canadienne, la gestion de nos usines et l'emploi au Canada?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, je me demande pourquoi on me pose la même question tous les jours. N'ai-je point été suffisamment clair là-dessus l'autre jour? J'ai dit que je prendrais part au débat sur le budget après avoir rencontré les présidents canadiens des usines d'automobiles et que je donnerais un compte rendu de la situation.

L'hon. M. Hees: Cela ne fera pas notre affaire.

L'hon. M. Stanfield: Je n'ai pas le choix et je dois m'en contenter, monsieur l'Orateur. Le premier ministre qui est souvent serviable pourrait peut-être m'aider un peu. J'aimerais lui demander s'il partage l'opinion du secrétaire d'État aux Affaires extérieures qui a dit à la Chambre hier que le gouvernement des États-Unis a tout intérêt à informer le gouvernement du Canada de la mesure dans laquelle les fabricants américains se prévalent du programme DISC, pour que notre gouvernement puisse déterminer l'influence de cette situation sur l'économie du Canada. Le premier ministre est-il d'accord et, dans l'affirmative, le gouvernement canadien a-t-il l'intention de demander officiellement ces renseignements tout de suite au gouvernement américain?

L'hon. M. Pepin: Le Trésor des États-Unis et les fabricants peut-être aussi semblent peu disposés, semble-t-il, à fournir ces renseignements. Nous avisons aux moyens qui nous permettront d'identifier les exportateurs vers le Canada qui profitent du programme DISC.

L'hon. M. Stanfield: Je sais gré au ministre de l'Industrie et du Commerce de sa coopération, mais il n'a pas répondu à la question que j'ai posée au premier ministre. J'ai demandé si l'opinion exprimée hier par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, en sa qualité de premier ministre suppléant, est celle du gouvernement, c'est-à-dire qu'il est dans l'intérêt du gouvernement des États-Unis—je ne parle pas des compagnies américaines mais du gouvernement des États-Unis—de fournir ces informations au gouvernement du Canada. Si le premier ministre partage l'opinion exprimée hier par le secrétaire d'État en sa

[M. l'Orateur.]

qualité de premier ministre suppléant, le gouvernement du Canada compte-t-il demander officiellement ces renseignements, non des chef d'entreprise—c'est une autre affaire—mais du gouvernement même des États-Unis?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, le gouvernement s'en tient à ce qu'a dit à la Chambre le secrétaire d'État aux Affaires extérieures sur cette question.

L'hon. M. Stanfield: Une autre question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le premier ministre compte-t-il donner suite à l'opinion exprimée par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, et le gouvernement du Canada se propose-t-il de demander officiellement au gouvernement des États-Unis de lui fournir ce renseignement? N'est-ce que du bavardage?

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures se fera un plaisir de continuer le bavardage demain lorsqu'il sera à la Chambre.

LE PROGRAMME AMÉRICAIN DISC—L'ASSERTION DU MINISTRE AU SUJET DU DÉSÉQUILIBRE PRÉVU DE NOS EXPORTATIONS D'AUTOMOBILES

M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre de l'Industrie et du Commerce par suite de sa déclaration en dehors de la Chambre vendredi dernier, selon laquelle l'utilisation du programme DISC ne provoquerait qu'un léger déséquilibre, correspondant à $\frac{1}{4}$ p. 100, dans notre commerce automobile avec les États-Unis? Je voudrais demander au ministre sur quoi repose son estimation. A-t-il obtenu ces renseignements des sociétés d'automobiles et nous en ferait-il connaître la provenance?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, j'ai dit en dehors de la Chambre qu'il était difficile d'évaluer actuellement les effets qu'aurait l'utilisation du programme DISC par les fabricants d'automobiles sur les exportations au Canada. C'est, ai-je ajouté, une des questions que je soulèverai. Lorsque j'ai mentionné, par rapport aux ventes, le chiffre de $\frac{1}{4}$ p. 100 en notre faveur, c'était l'avis qui m'a été donné par un membre éminent de cette industrie, tendant à prouver que l'effet ne serait pas aussi énorme que l'opposition l'a laissé entendre ici vendredi.

M. Douglas: Comme l'impression du ministre au sujet de l'utilisation du programme DISC s'est révélée fautive la dernière fois, communiquera-t-il maintenant à la Chambre les résultats d'une étude définitive sur les effets du programme DISC? A-t-il eu des entretiens avec les représentants des sociétés d'automobiles en vue de savoir quels seront vraiment les effets sur l'économie canadienne de l'établissement de sociétés DISC?

L'hon. M. Pepin: Monsieur l'Orateur, j'ai dit il y a quelques instants que c'était une des questions que je leur poserais et au sujet de laquelle je ferai rapport à la Chambre lorsque je prononcerai mon discours.